

Rapport Henrion - février 2001

Ministère de la Santé

Sur 652 femmes victimes d'homicides entre 1990 et 1999, sur Paris et sa proche banlieue, la moitié a été tuée par leur mari ou leur compagnon. Un chiffre terrifiant, révélé par un rapport sur les violences conjugales.

"En France, une femme meurt de violences conjugales tous les cinq jours", explique le professeur Roger Henrion, membre de l'Académie nationale de médecine et responsable de cette étude pour le ministère de la Santé.

L'équipe du professeur a interrogé au hasard un échantillon de 7000 femmes, âgées de 20 à 59 ans, habitant la capitale et sa petite couronne. Il ressort que 10% d'entre elles ont subi des violences conjugales au cours des douze derniers mois. Insultes, harcèlement moral, agressions physiques, viols, la liste est longue de ces sévices commis dans l'intimité des couples.

Les conséquences sont à chaque fois dramatiques. Plusieurs femmes victimes souffrent de troubles émotionnels (dépression, boulimie, anorexie ...), certaines, à bout de nerfs, se suicident. Et une partie meurt carrément sous les coups de leur conjoint. "Parmi les victimes présentées dans le rapport, 30 % ont été poignardées, 30 % ont été abattues par arme à feu, 20 % ont été étranglées et 10 % ont été rouées de coups jusqu'à la mort", précise le professeur Henrion.

Le profil de l'agresseur n'est pas toujours celui que l'on s'imagine. "Il s'agit en majorité d'hommes bénéficiant par leur fonction professionnelle d'un certain pouvoir. On remarque une proportion très importante de cadres (67%), de professionnels de la santé (25%) et de membres de la police ou de l'armée", commente Roger Henrion.

Ces violences conjugales restent bien trop souvent taboues et franchissent peu les murs des domiciles familiaux. Mais quand les femmes parlent, elles s'adressent en premier lieu à leur médecin. "Ce dernier a un rôle clé dans le dépistage des violences, le recueil de l'histoire et la rédaction d'un certificat, pièce essentielle lors d'un dépôt d'une plainte", selon le professeur Henrion. Mais le médecin est souvent pris en tenaille entre le secret médical et la non-assistance à personne en danger.

Un site Internet (www.violences.fr) est mis à la disposition des médecins pour se former à l'ensemble de ces problèmes.